

Tous les additifs alimentaires sont-ils à bannir?
Intérêt de l'apport nutritionnel de certains additifs

Webinaire - 7 juillet 2020









Le groupe Foodinnou





Rennes





Nantes





Un groupe au service de l'innovation alimentaire

- Management & stratégie d'innovation
- Recherche & développement
 - Ingrédients
 - Produits finis
 - Process
 - Emballages
- Transfert industriel & gestion de production
- Conseil et veille
 - Scientifique
 - Réglementaire UE
 - Exportalim
- Outils
 - Service Premium
 - Additive screener
- Formations inter- et intra-entreprises





NOS MARCHÉS:





Diététique et compléments alimentaires







Intervenants







Céline LE STUNFF

Consultante Nutrition & Réglementation celine.lestunff@foodinnov.fr

Etienne GUILLOCHEAU, PhD

Consultant Nutrition et Affaires scientifiques etienne.guillocheau@foodinnov.fr

Chloé THOUMIEUX

Ingénieure agroalimentaire assitance.conseil@foodinnov.fr

www.foodinnov.fr / 02 99 52 54 00

FOODINNOV DEVELOPMENT

+33 (0)2 40 75 25 91
Technocampus Alimentation
2 impasse Thérèse Bertrand Fontaine
FR - 44300 NANTES

SIEGE SOCIAL

6, place des Filets FR- 44400 REZÉ

FOODINNOV NUTRITION

+33 (0)2 99 52 54 00 Campus de Ker Lann Rue Urbain Le Verrier FR - 35170 BRUZ





Plan de la présentation

- 1) Introduction générale sur les additifs alimentaires
- 2) Les substances à but nutritionnel

Vos questions

3) Additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel

Vos questions

- 4) Point de vue de Foodinnov à travers l'application Additive Screener
- 5) Démo de la base de données *Additive Screener*, destinée à aider les industriels dans la définition de leur politique *clean label*

Vos questions





7.

Introduction générale sur les additifs alimentaires





Qu'est-ce qu'un additif?

- * Les additifs sont encadrés par le Règlement (UE) n°1333/2008 qui définit un additif comme étant une :
- Substance habituellement non consommée comme aliment en soi et non utilisée comme ingrédient caractéristique dans l'alimentation ;
- possédant ou non une valeur nutritive;
- ajoutée intentionnellement aux denrées alimentaires dans un but technologique.
- * Les additifs sont étiquetés avec leur fonction technologique principale suivie de leur nom OU de leur code E







Etiquetage des additifs



Ingrédients:

Eau, protéines de SOJA concentrées (23%), huiles végétales (colza, noix de coco) stabilisant : méthyl cellulose; arômes naturels, vinaigre d'alcool, ail en poudre, sel, concentré de fruits et de légumes (betterave, carotte, poivron, cassis), poudre d'oignon, extrait de malt d'ORGE, poivre noir.



Ingrédients:

LAIT écrémé réhydraté, sucre, purée de fraise (10%), beurre de cacao, eau, huile de coco, sirop de glucose-fructose, LAIT en poudre entier, sirop de glucose, BEURRE concentré, LAIT en poudre écrémé, LAIT en poudre écrémé ou concentré, LACTOSE et protéines de LAIT, acidifiant (E330), émulsifiants (E471, E442, E476), stabilisants (E410, E412, E407), jus de betterave concentré, arômes, jus de sureau concentre.



Catégories fonctionnelles

* Règlement (UE) n°1169/2011 (INCO)

Les 24 catégories fonctionnelles des additifs sont :

PARTIE C — INGRÉDIENTS DÉSIGNÉS PAR LE NOM DE LEUR CATÉGORIE SUIVI DE LEUR NOM SPÉCIFIQUE OU DE LEUR NUMÉRO E

Sans préjudice de l'article 21, les additifs alimentaires et enzymes alimentaires autres que ceux précisés à l'article 20, point b), appartenant à l'une des catégories énumérées dans la présente partie, sont obligatoirement désignés par le nom de cette catégorie, suivi de leur nom spécifique ou, le cas échéant, de leur numéro E. Dans le cas d'un ingrédient appartenant à plusieurs catégories, est indiquée celle correspondant à sa fonction principale dans le cas de la denrée alimentaire concernée.

Acidifiant	Agent moussant	
Correcteur d'acidité	Gélifiant	
Antiagglomérant	Agent d'enrobage	
Antimoussant	Humectant	
Antioxydant	Amidon modifié (²)	
Agent de charge	Conservateur	
Colorant	Gaz propulseur	
Émulsifiant	Poudre à lever	
Sels émulsifiants (¹)	Séquestrant	
Affermissant	Stabilisant	
Exhausteur de goût	Édulcorant	
Agent de traitement de la farine	Épaississant	





Utilisation des additifs

* Les catégories les plus courantes :

- colorants : E 100

- conservateurs : E 200

- antioxydants : E 300

- agents de texture : E 400

- antiagglomérants : E 500

- exhausteurs de goût : E 600

- édulcorants : E 900



- * Des additifs aux fonctions diverses sont classés à partir de E 1000, tels que des agents de charge et de texture, des agents stabilisants et raffermissants ou encore des conservateurs
- * Les industriels utilisent les additifs pour leurs nombreuses fonctions : améliorer la texture, la couleur, le goût ... mais aussi prolonger la conservation



É FOODÍNNOV Controverses autour des additifs



* / Économie



glutamate carraghénanes

Accueil > Économie > Consommation

Un quart des additifs alimentaires présente un risque pour la santé

D'après l'UFC-Que Choisir, de nombreux additifs alimentaires autorisés sont dangereux pour la santé et massivement utilisés dans les produits industriels, «y compris dans les produits de

Économie v Entreprises Conso Entrepreneurs v Décideurs Bourse

Par **Le Figaro** et AFP agence Publié le 23 octobre 2018 à 19:24





FOODÍNNOV Controverses autour des additifs

- * Les consommateurs deviennent de plus en plus méfiants vis-à-vis des additifs et souhaitent les éviter le plus possible
- → 76 % des consommateurs veulent des produits « sans additifs» selon une étude de Kantar Worldpanel (2018)
- → Utilisation croissante d'applications prenant en compte la présence d'additifs pour informer et aider les consommateurs dans leurs choix alimentaires





BuyOrNot



Siga









2.

les substances à but nutritionnel



Démarche d'enrichissement nutritionnel

Règlement (UE) n°1925/2006

* Objet

Adjonction de vitamines, minéraux et certaines autres substances aux denrées alimentaires

* Champ d'application

S'applique à toutes les denrées alimentaires y compris les aliments destinés à une alimentation particulière (en l'absence de dispositions spécifiques)

* Objectif

« dans un but d'enrichissement, de restauration ou de recherche d'équivalence nutritionnelle »





Vitamines et Minéraux

* Liste des **vitamines et minéraux** dont l'adjonction aux denrées alimentaires est autorisée

ANNEXE I

VITAMINES ET SUBSTANCES MINÉRALES POUVANT ÊTRE AJOUTÉES AUX DENRÉES ALIMENTAIRES

1.	Vitamines 2	2.	Substances minérales
	Vitamine A		Calcium
	Vitamine D	1	Magnésium
	Vitamine E	1	Fer
			Cuivre
	Vitamine K	1	Iode
	Vitamine B1		Zinc
	Vitamine B2	1	Manganèse
	Niacine		Sodium
	Acide pantothénique	1	Potassium
	Vitamine B6		Sélénium
			Chrome
	Acide folique	1	Molybdène
	Vitamine B12	1	Fluorure
	Biotine		Chlorure
	Vitamine C		Phosphore

Normalement
présents et
consommés dans
le cadre du
régime
alimentaire et
considérés
comme
nutriments
essentiels



Vitamines et Minéraux

ANNEXE II

FORMULES VITAMINIQUES ET SUBSTANCES MINÉRALES POUVANT ÊTRE AJOUTÉES AUX DENRÉES ALIMENTAIRES

1. Formules vitaminiques VITAMINE B12 cyanocobalamine VITAMINE A rétinol hydroxocobalamine

acétate de rétinol BIOTINE palmitate de rétinol D-biotine

bêta-carotène

riboflavine

VITAMINE C VITAMINE D acide L-ascorbique cholécalciférol L-ascorbate de sodium ergocalciférol L-ascorbate de calcium L-ascorbate de potassium VITAMINE E L-ascorbyl 6-palmitate D-alpha-tocophérol

DL-alpha-tocophérol 2 Substances minérales acétate de D-alpha-tocophérol Carbonate de calcium acétate de DL-alpha-tocophérol Chlorure de calcium

succinate acide de D-alpha-tocophérol Sels de calcium de l'acide citrique

Gluconate de calcium VITAMINE K

Glycérophosphate de calcium phylloquinone (phytoménadione)

Lactate de calcium VITAMINE B1

Sels de calcium de l'acide orthophosphorique chlorhydrate de thiamine

Hydroxyde de calcium mononitrate de thiamine Oxyde de calcium Sulfate de calcium VITAMINE B2 Acétate de magnésium

Carbonate de magnésium riboflavine-5'-phosphate de sodium Chlorure de magnésium

NIACINE Sels de magnésium de l'acide citrique

acide nicotinique Gluconate de magnésium nicotinamide

Formes considérées comme inoffensives et bio-disponibles





« Autres substances »

- * « autre substance » : toute substance, autre qu'une vitamine ou un minéral, qui possède un effet nutritionnel ou physiologique.
- * Le règlement ne liste à ce jour que les substances dont l'utilisation dans les aliments fait l'objet d'**interdictions/restrictions**
- * Annexe III Partie A Substances interdites
- Herbes d'éphédra et préparations en contenant, extraites d'espèces d'Ephedra
- Écorce de yohimbe et préparations en contenant, extraites de yohimbe [Pausinystalia yohimbe (K. Schum.) Pierre ex Beille]
- * Annexe III Partie B Substances soumises à restrictions
- Acides gras trans, autres que ceux naturellement présents dans les graisses d'origine animale
- * Annexe II Partie C Substances sous contrôle communautaire
- Vide





Justifier l'enrichissement

- * Il faut pouvoir justifier la pertinence de l'enrichissement :
- Choix du nutriment (+ forme)
- Intérêt nutritionnel
- Choix de l'aliment vecteur
- * Choix du niveau d'enrichissement :
- Vérification de l'utilité de l'enrichissement
- Vérification de l'innocuité de l'enrichissement



→ Prendre en compte des limites minimales et maximales



Conditions d'enrichissement

Teneurs minimales: Annexe XIII du Règlement n°1169/2011 (INCO)

* Quantité significative :

Aliments: 15 % VNR par 100 g ou 100 ml

Boissons: 7,5 % VNR par 100 ml

15 % VNR par portion si l'emballage ne contient qu'une seule portion

APPORTS DE RÉFÉRENCE

PARTIE A - APPORTS QUOTIDIENS DE RÉFÉRENCE EN VITAMINES ET EN SELS MINÉRAUX (ADULTES)

1. Vitamines et sels minéraux pouvant être déclarés et valeurs nutritionnelles de référence (VNR)

Vitamine A (µg)	800	Chlorure (mg)	800
Vitamine D (μg)	5	Calcium (mg)	800
Vitamine E (mg)	12	Phosphore (mg)	700
Vitamine K (μg)	75	Magnésium (mg)	375
Vitamine C (mg)	80	Fer (mg)	14
Thiamine (mg)	1,1	Zinc (mg)	10
Riboflavine (mg)	1,4	Cuivre (mg)	1
Niacine (mg)	16	Manganèse (mg)	2
Vitamine B6 (mg)	1,4	Fluorure (mg)	3,5
Acide folique (μg)	200	Sélénium (µg)	55
Vitamine B12 (μg)	2,5	Chrome (µg)	40
Biotine (μg)	50	Molybdène (μg)	50
Acide pantothénique (mg)	6	lode (μg)	150
Potassium (mg)	2 000	COMME	





Conditions d'enrichissement

A ce jour → pas de limites maximales établies



Teneurs maximales doit prendre en compte :

- Les limites supérieures de sécurité (LSS) établies pour le nutriment considéré après une évaluation scientifique des risques
- → Pour les vitamines et minéraux : se référer aux limites de sécurité synthétisées dans le document Efsa de 2006
- Et les **apports en ce nutriment** provenant du régime alimentaire courant de la population cible





FOODÍNNOV Etiquetage des denrées enrichies

- * étiquetage nutritionnel obligatoire + quantités de vitamines et minéraux présentes dans l'aliment (avec % VNR)
- * Possibilité de rajouter des allégations nutritionnelles ou de santé en respectant les dispositions du Règlement 1924/2006



Ingrédients : LAIT partiellement écrémé, LAIT écrémé reconstitué, sucre ou sucre liquide (saccharose: 7,3%), dextrose (0,6%), concentré de minéraux du LAIT, ferments lactiques dont Lactobacillus casei (LAIT), vitamine B6, vitamine D.

Valeurs Nutritionnelles Moyennes	Pour 100g	% AR* (100g)
Energie (kJ)	307	4%
Energie (kcal)	73	4%
Matières Grasses (g)	1.6	2%
dont Acides Gras Saturés (g)	1	5%
Glucides (g)	10.8	4%
dont Sucres (g)	10.8	12%
Fibres (g)	-	-
Protéines (g)	3	6%
Sel (g)	0.1	2%
Calcium (mg)	120	15%
Vitamine D (µg)	0.21	15%
Vitamine B6 (mg)	0.75	15%



Substances : liste de l'alimentation particulière

- * AGS : Aliments pour Groupes de population Spécifiques
- → Répondre aux besoins nutritionnels de spécifiques de certains groupes de population (préparations pour nourrissons et aliments de diversification, substituts pour le contrôle du poids, denrées destinées à des fins médicales spéciales....)
- Ces denrées sont encadrées par le **règlement (UE) N° 609/2013** (règles de composition et d'étiquetage) et par des **règlements délégués**
- Annexe: liste des substances pouvant être inclus dans leur composition (vitamines, minéraux, acides aminés, carnitine et taurine, nucléotides, choline et inositol)







Substances : liste de l'alimentation particulière

			Catégorie de den	rées alimentaires	
Substance		Préparations pour nourrissons et préparations de suite	Préparations à base de céréales et denrées alimentaires pour bébés	Denrées alimen- taires destinées à des fins médi- cales spéciales	Substituts de la ration journalière totale pour contrôle du poids
	Cystine (4)	X et son chlo- rhydrate	X et son chlo- rhydrate	Х	Х
	L-histidine	X et son chlo- rhydrate	X et son chlo- rhydrate	X	Х
	L-acide glutamique			х	х
	L-glutamine			x	x
	glycine			х	
	L-isoleucine	X et son chlo- rhydrate	X et son chlo- rhydrate	X	Х
	L-leucine	X et son chlo- rhydrate	X et son chlo- rhydrate	Х	х
	L-lysine	X et son chlo- rhydrate	X et son chlo- rhydrate	X	Х



Substances : celles autorisées Substances : celles autorisées NUTRITION dans les compléments alimentaires

- * Directive 2002/46/CE + en France Décret n°2006-352 du 20 mars 2006
- → Les compléments alimentaires sont des denrées dont le but est de compléter le régime alimentaire normal et qui constituent une source concentrée de nutriments ou d'autres substances ayant un effet nutritionnel ou physiologique seuls ou combinés, commercialisés sous forme de doses
- * Les compléments alimentaires peuvent être composés de :
- vitamines et minéraux ;
- substances à but nutritionnel ou physiologique;
 « substances chimiquement définies possédant des propriétés nutritionnelles ou physiologiques, à l'exception des vitamines et minéraux et des substances possédant des propriétés exclusivement pharmacologiques »
- plantes ou préparations de plantes ;
- autres ingrédients dont l'utilisation en alimentation humaine est traditionnelle ou reconnue comme telle, ou autorisés en tant que *novel food ;*
- additifs, les arômes et les auxiliaires technologiques dont l'emploi est autorisé en alimentation humaine.

/!\ Problématique d'harmonisation communautaire



Questions





Additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel



Additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel

Additifs
à but
technologique

Règlement (UE) n°1333/2008

>> Env. 335 additifs

Additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel

n > 35

Substances à but nutritionnel

Règlement (CE) N° 1925/2006 >> 128 formes différentes de vit. et minéraux

Règlement (UE) N°609/2013 >> 183 substances dont vit. et minéraux

Décret n°2006-352 du 20 mars 2006

>> pas de liste exhaustive



Additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel

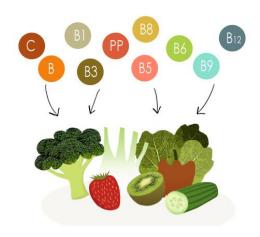
- * Plusieurs groupes d'additifs avec intérêt nutritionnel peuvent être identifiés :
- 1) Les vitamines
- 2) Les minéraux
- 3) Divers : acides aminés, antioxydants, pigments...



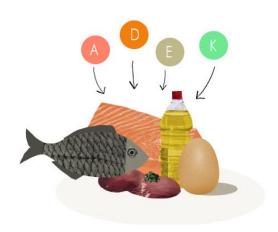


Vitamines

- * Substances organiques indispensables à l'organisme, à très faibles doses
- * Elles permettent d'assurer la croissance et le maintien de l'équilibre vital
- * Le corps est incapable d'effectuer la synthèse des vitamines (sauf pour les vitamines D, B2 et K), elles doivent donc être absolument **être apportées par l'alimentation**
- * Il existe deux types de vitamines :







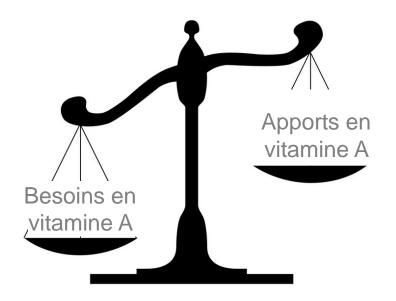
Vitamines liposolubles





Vitamines

- * Une alimentation équilibrée est censée éviter toute carence en vitamines.
- * Les carences sévères sont rares mais les insuffisances / déficits d'apport sont relativement courants:
- * Exemple de la vitamine A :



Fcart d'environ 58 % entre les besoins et les apports en vitamine A dans la population française



Sources: Guides des vitamines, 2020

Etude INCA 3, 2017



Vitamines

Nom de la substance	Intérêt nutritionnel	Intérêt technologique
Bêta-carotène	Vitamine A : métabolisme du fer, peau, vision, système immunitaire	E160a : Colorant
Riboflavine Riboflavine 5'-phosphate	Vitamine B2: métabolisme énergétique, système nerveux, peau, vision	E101 (i) E101 (ii) Colorant
Acide L-ascorbique L-ascorbate de sodium L-ascorbate de calcium	Vitamine C: système immunitaire, formation du collagène, métabolisme énergétique, système nerveux	E300 E301 Antioxydant E302
D-alpha-tocophérol DL-alpha-tocophérol	Vitamine E : antioxydant, protége les cellules du stress oxydatif	E307a E307c Antioxydant

® FOODÍNNOV Vitamine A : exemples de produits





Ingrédients:

jus et purées de fruits : pomme (33%), orange (27%), raisin blanc (14%), ananas (7%), abricot (4%), fruit de la passion (3,9%), banane (2,7%), pêche (2,4%), mangue (2%), poire, goyave, citron, vitamines C, E, B6, B2, B1 e

But nutritionnel

Ingrédients:

Eau, matière grasse de lait, amidon modifié, lactose (lait), maltodextrine, arômes naturels (lait), émulsifiants : E471, E472c, E476, sel (0,4%), protéines de lait, conservateur : sorbate de potassium colorant : béta-carotène vitamines A et E.

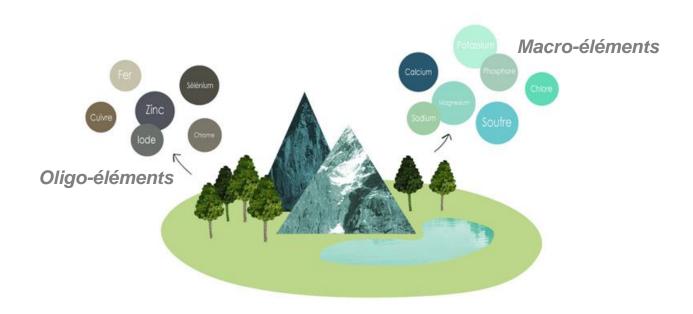
But technologique





Minéraux

- * Métaux ou métalloïdes dont une vingtaine environ sont essentiels chez l'Homme.
- * Les minéraux participent à de très nombreuses réactions chimiques dans le corps, comme les vitamines.
- * Il existe deux types de sels minéraux :

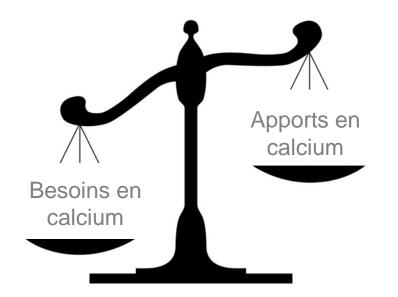






Minéraux

- * La couverture des besoins en minéraux n'est pas entièrement satisfaisante pour l'ensemble de la population
- * Par exemple, chez les femmes adultes françaises → déficits en fer, zinc, iode et calcium
- * Exemple du calcium :



Ecart d'environ 16 % entre les besoins et les apports en calcium chez les femmes





Minéraux : exemple du calcium

- * Minéral le plus abondant du corps humain = environ 1 à 1,2 kg chez l'adulte.
- * Rôle principal : édification et renouvellement du squelette → minéral indispensable pour la minéralisation des os et des dents
- * Les aliments les plus riches en calcium sont les **produits laitiers et les eaux minérales calciques**









Le calcium

Nom de la substance	Intérêt nutritionnel	Intérêt technologique	
Carbonate de calcium			E170 : Correcteur d'acidité, Antiagglomérant, Colorant, Affermissant, Agent de traitement des farines, Stabilisant
Chlorure de calcium		E509 : Affermissant, Stabilisant, Épaississant, Gélifiant	
Gluconate de calcium	Calcium : santé osseuse et dentaire, coagulation sanguine, métabolisme énergétique, fonction Affermissant E327 : Correct Affermissant	E578 : Correcteur d'acidité, Affermissant, Séquestrant	
Lactate de calcium		E327 : Correcteur d'acidité, Emulsifiant, Affermissant, Agent de traitement des farines, Épaississant	
Hydroxyde de calcium	digestives, division et spécialisation cellulaire	E526 : Correcteur d'acidité, Affermissant	
Malate de calcium		E352(i): Correcteur d'acidité	
Oxyde de calcium		E529 : Correcteur d'acidité, Agent de traitement des farines	
Sulfate de calcium		E516 : Correcteur d'acidité, Affermissant, Agent de traitement des farines, Séquestrant, Stabilisant	



Calcium : exemples de produits



Ingrédients:

Sucre, cacao fortement dégraissé en poudre (20%), émulsifiant : lécithines de tournesol, carbonate de magnésium, carbonate de calcium, arôme : vanilline, vitamines : vitamine C, vitamine PP, vitamine E, vitamine B5, vitamine B6, vitamine B1, vitamine B9.

But nutritionnel



Ingrédients:

Chocolat blanc, céréales croustillantes (farine de BLE, gluten de BLE, sucre, farine de malt de BLE, sel, poudre à lever (carbonates de sodium), correcteur d'acidité (carbonate de calcium), huiles végétales (palme, karité), sucre, LACTOSE, agents d'enrobage (gomme d'acacia, shellac), sirop de glucose, émulsifiant (lécithine de tournesol), arôme naturel de vanille.

But technologique





Autres additifs pouvant présenter un intérêt nutritionnel (non exhaustif)

Nom de la substance	Intérêt nutritionnel	Intérêt technologique
Curcumine (extrait de curcuma)	Pigment: antioxydant, anti- inflammatoire, santé articulaire	E100 : Colorant
Extrait de paprika	Pigment: antioxydant, stress oxydatif	E16oc : Colorant
Lycopène	Pigment: antioxydant, stress oxydatif	E16od : Colorant
Lutéine (extrait de tagète)	Pigment : antioxydant, santé visuelle	E161b: Colorant
Extraits de romarin	Antioxydant, stress oxydatif	E392 : Antioxydant
Gomme de konjac	Fibre: maintien d'une cholestérolémie normale, perte de poids dans le cadre d'un régime hypocalorique	E425 : Émulsifiant, Gélifiant, Agent d'enrobage, Humectant, Stabilisant, Épaississant
L-cystéine	Acide aminé soufré	E920 : Agent de traitement des farines
L-leucine	Acide aminé essentiel	E641 : Exhausteur de goût

É FOODÍNNOV Curcumine: exemples de produits





Composition:

Curcuma (Rhizome), Amidon de Riz*, Gélule de Gélatine de Poisson* (Vinaigre d'Alcool*, Sirop de Glucose*, Anti-agglomérant : Lécithine de Soja*, Huile de Colza*) Curcumine* Pipérine*, Anti-agglomérants : Carbonate de Calpion, Talc.

But nutritionnel

Ingrédients:

Sucre, CACAHUÈTES, pâte de cacao, LAIT entier en poudre, beurre de cacao, amidon, matière grasse de palme, sirop de glucose, LAIT écrémé en poudre, émulsifiant (lécithine de SOJA), LACTOSE, stabilisant (gomme arabique), matière grasse de karité, matière grasse du LAIT, dextrine, agent d'enrobage (cire de carnauba), colorants (E100) E120, E133, E160a, E160e, E170), huile de painre, aromes, sel. (Peut contenir: NOISETTE, AMANDE).

But technologique





Bilan

	Additif à but technologique	Substance à but nutritionnel
Dose employée pour l'effet désiré	La quantité utilisée doit être limitée à la dose minimale nécessaire pour atteindre l'effet désiré La quantité maximale est définie pour chaque additif / catégorie d'aliment Si aucun limite maximale n'est imposée, emploi conformément au principe de quantum satis	Teneurs minimales : Aliments : 15 % VNR par 100 g ou 100 ml Boissons : 7,5 % VNR par 100 ml Teneurs maximales : à définir en respectant les limites supérieures de sécurité (LSS)
Liste d'ingrédients	Désigné par le nom de la catégorie fonctionnelle suivi du nom de l'additif ou de son code E	Désignée par le nom de la substance
Tableau nutritionnel	Non	Oui pour vitamines et minéraux
Documents à tenir à disposition en cas de contrôle	Cahier de laboratoire	Dossier justifiant intérêt et sécurité de(s) enrichissement(s)



Conclusion

* Les applications destinées aux consommateurs, qui font appel à l'intelligence artificielle pour le décryptage des étiquettes, ne prennent pas (toujours) en compte le statut réglementaire des substances



- * La raison de la présence d'un ingrédient dans un produit n'est pas toujours claire pour les consommateurs
- * Cette confusion peut être entretenue par les applis
- * Nous encourageons les industriels à la transparence et la pédagogie
- * Certains additifs peuvent effectivement présenter, au-delà de leur fonction technologique, un intérêt nutritionnel

...tous les additifs ne sont donc pas à bannir!



Questions





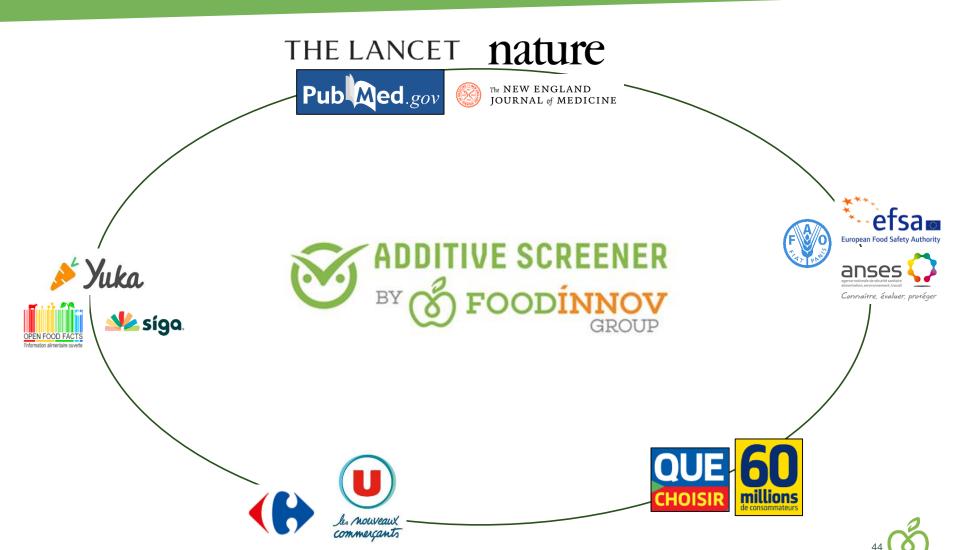
4.

Notre point de vue sur les additifs :





Pourquoi Additive Screener?



® FOODÍNNOV Fonctionnalités d'Additive Screener



Pour chaque additif autorisé en Union Européenne :





Aspects règlementaires

- Autorisation en UE et hors UE
- Mises à jour de l'autorisation





Aspects scientifiques

- Publications scientifiques et avis des agences sanitaires
- Diagnostic FOODINNOV
- Mises à jour des publications post-avis







Aspects médiatiques

- Notes attribuées par des médias/applications
- Diagnostic FOODINNOV
- Mises à jour des notes en fonction de l'actualité



Historique d'Additive Screener

- * 2013 : mise au point d'*Additive Screener* sous la forme d'une base de données Excel
- * 2020 : lancement de l'interface web



- * Objectifs :
 - * Rassembler les informations disponibles sur les additifs alimentaires
 - * Aider les industriels à la définition de leur politique clean label
 - * Aider à la reformulation des produits (priorisations, substitutions etc.)



Une équipe d'experts



Amine EL-ORCHE
Règlementation export
Webmaster





Céline LE STUNFF Règlementation UE



Etienne GUILLOCHEAU, PhDAspects scientifiques



Chloé THOUMIEUX Vision médiatique



Géraldine GOURLAOUENFormulation/process *clean label*





5.Démonstration Additive Screener







Questions





Pour aller plus loin...

Vous souhaitez vous engager dans une démarche de maîtrise et/ou réduction des additifs dans vos produits ?

L'équipe FOODINNOV vous accompagne tout au long de votre démarche:

- Accompagnement dans la définition de votre politique interne et la définition de vos cahiers des charges produits
- 2. Audit ciblé de vos gammes de produits, reposant sur l'analyse des listes d'ingrédients pour identifier les priorités de reformulation
- 3. Support technique à la (re)formulation
- 4. Marketing des listes d'ingrédients









Merci de votre attention!

